Tourisme Maskinongé a organisé, le 20 juin dernier, une tournée des attraits et des entreprises touristiques de la région, principalement pour les préposés du Bureau d'information touristique de la MRC de Maskinongé, mais également pour ceux des autres bureaux d'accueil touristique de la région.

Cette activité était aussi offerte aux nouveaux employés de la MRC afin de leur permettre de découvrir la région.

MRC en bref - 20 juillet 2022

1. Bon coup de la MRC : Ferme Éthier
2. Statistiques sur la MRC de Maskinongé
3. Relevons nos manches pour Héma-Québec
4. Conseils en lien avec les déplacements estivaux
5. Plus de 113 M$ pour verdir les municipalités
6. Appel à candidatures - Prix Rues principales 2022
7. Prolongation du programme d'aide pour la mérule
8. Retour sur la séance du conseil du 8 juin 2022
9. Dans les médias

---

1 - Bon coup de la MRC: Ferme Éthier

Les mairesses et maires de la MRC de Maskinongé sont heureux de remettre le Bon coup du mois de juin 2022 à la Ferme Éthier de Saint-Étienne-des-Grès pour son projet d'autocueillette de tulipes.

En octobre dernier, la Ferme Éthier a mis en terre près de 50 000 bulbes de tulipes sur une superficie d'une acre afin de permettre aux amateurs de fleurs d'aller en cueillir eux-mêmes à compter de la mi-mai, une fois la période de floraison débutée.

Depuis plusieurs années, l'entreprise de Saint-Étienne-des-Grès offre la possibilité aux gens de cueillir des courges, des citrouilles et des petits fruits, mais elle en était à sa première année pour l'autocueillette de tulipes. Lire la suite>>

Sur la photo: Nancy Mignault, mairesse de Saint-Étienne-des-Grès, Julien Beaumier-Éthier, co-instigateur du projet, Gaétane Beaumier et Sylvain Éthier, copropriétaires de la Ferme Éthier ainsi que Serge Berthiaume, coordonnateur du Service de développement économique et du territoire de la MRC de Maskinongé et coordonnateur d'Agroa Desjardins.
(Absente lors de la photo: Katy Fortin, co-instigatrice du projet)

---

2 - Statistiques sur la MRC de Maskinongé

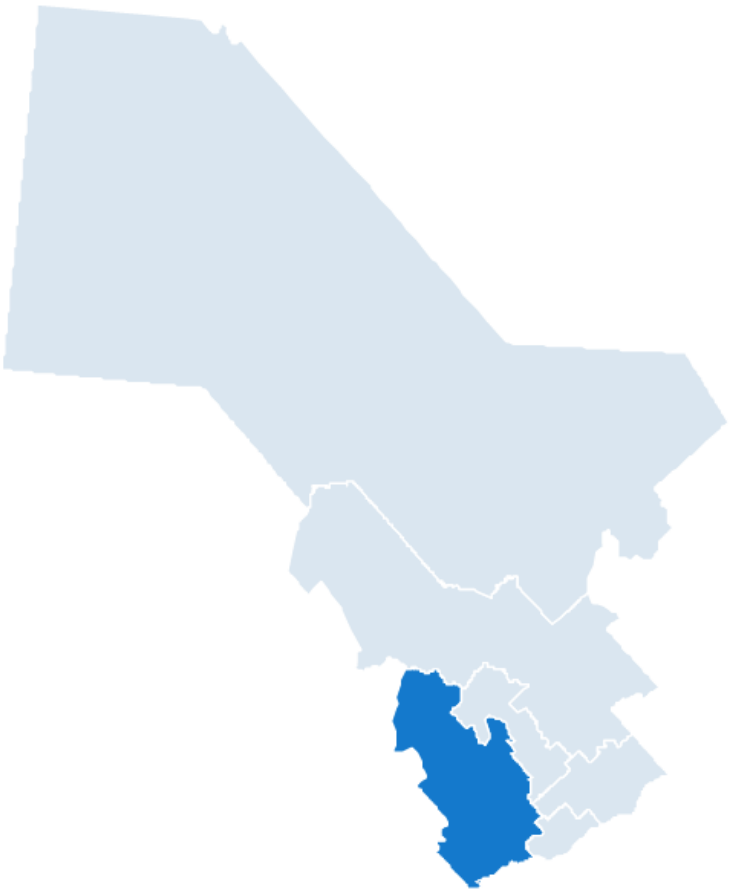

MRC de Maskinongé

Population totale (2021)	37 513 hab.
0-19 ans (2021)	18,3 %
20-64 ans (2021)	55,1 %
65 ans et plus (2021)	26,6 %
Solde migratoire interrégional (2020-2021)	580 hab.
Travailleurs de 25-64 ans (2019^{p})	13 714
Taux de travailleurs de 25-64 ans (2019^{p})	72,7 %
Revenu d'emploi médian des 25-64 ans (2019^{p})	38 004 $
Revenu disponible par habitant (2020^{p})	30 201 $
Valeur foncière moyenne des résidences unifamiliales (2021)	165 175 $
Valeur totale des permis de bâtir (2021)	102 396 k$

Pour plus de détails: https://statistique.quebec.ca/fr/vitrine/region/04/mrc/51

---

3 - Relevons nos manches pour Héma-Québec

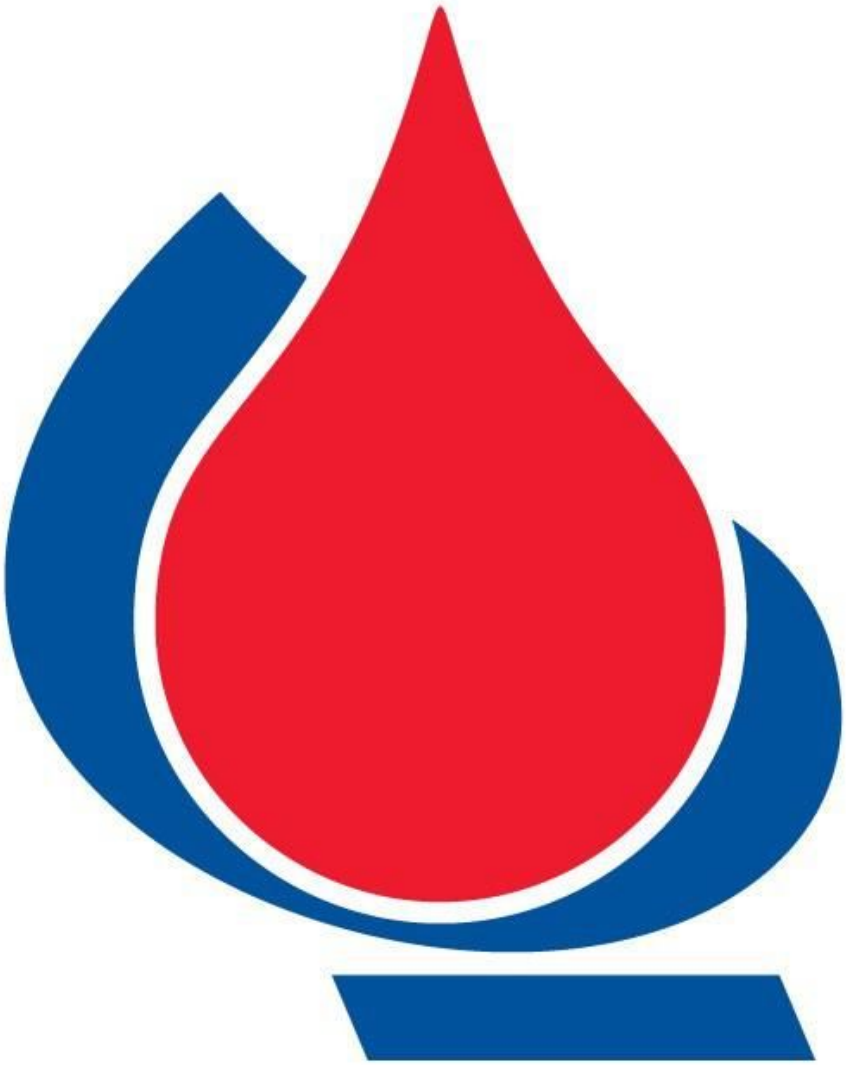

Cet été, posez un geste primordial et donnez du sens à la vie: donnez du sang.

Des centaines de gens ont besoin d'un don pour retrouver la santé. Pour vous faciliter la tâche, une collecte de sang est organisée au **Centre communautaire de Sainte-Ursule**, le 20 août prochain, entre 10h et 16h, sous la présidence d'honneur du **maire, M. Réjean Carle**.

Afin d'éviter les files d'attente et de respecter les horaires chargés de chacun, Héma-Québec a mis en place un système de rendez-vous. Cette façon de faire, née de la pandémie, a été testée et rend l'expérience du don de sang encore plus facile pour tous. Prenez rendez-vous en ligne sur le site jedonne.hema-quebec.qc.ca/ ou composez le 1 800 343-7264 (SANG).

Parce que le sang est périssable et ne peut se conserver longtemps, quelque 1 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour afin de garantir un niveau de réserve optimal. Pour ce faire, Héma-Québec compte sur la générosité des citoyennes et citoyens de la région pour relever leur manche durant la période estivale.

---

4 - Conseils en lien avec les déplacements

estivaux

Crédit photo: Sûreté du Québec

Avec l'arrivée du beau temps, la Sûreté du Québec désire rappeler aux utilisateurs de véhicules récréatifs l'importance d'adopter des comportements responsables et sécuritaires afin de réduire les risques d'être impliqués dans une collision ou une autre situation malheureuse.

Que ce soit en quad, en embarcation nautique, ou dans la pratique d'une activité nautique, dans la majorité des cas, un comportement humain est à l'origine d'événements déplorables.

Depuis le début de l'année, la SQ déplore un décès en quad et sept décès reliés à la navigation de plaisance. Les policiers souhaitent sensibiliser l'ensemble des usagers de véhicules récréatifs à l'importance du respect des lois et règlementations. Que ce soit la Loi sur les véhicules hors route (LVHR), le Code de la sécurité routière (CSR), le Code criminel, parfois les règlements municipaux, le respect des règlements permet d'assurer la sécurité de tous.

Le principe de prudence défini au CSR prévoit que tout usager de la route est tenu, surtout à l'égard de celui qui est plus vulnérable que lui, d'agir avec prudence et respect lorsqu'il circule sur un chemin public. L'usager vulnérable est, pour sa part, tenu d'adopter des comportements favorisant sa sécurité.

Ce principe de prudence s'adresse également aux véhicules hors route et aux embarcations nautiques. Côtoyant plusieurs autres usagers, que ce soit en sentier, hors sentier ou sur les plans d'eau, les comportements de chacun ont une influence directe sur la sécurité de tout un chacun.

Rappelons également que la quiétude des propriétaires terriens et riverains demeure une préoccupation. En effet, la LVHR prévoit que les utilisateurs de VTT ne peuvent circuler sur des propriétés privées sans autorisation préalable des propriétaires. En plus d'être une infraction, l'utilisation des terrains privés à des fins récréatives sans autorisation génère parfois des plaintes de bruits qui nuisent à la quiétude du voisinage.

En terminant, il est très important que les utilisateurs de véhicules récréatifs hors route, d'embarcations nautiques, ou d'équipements reliés aux activités nautiques comme la planche à pagaie devenue très populaire, connaissent non seulement la règlementation en vigueur, mais qu'ils soient familiers avec la manipulation de leur véhicule ou équipement de loisir. L'inexpérience est un facteur contributif à bien des situations évitables.

Pour plus d'information sur la règlementation nautique ou pour connaître les endroits où il est possible de circuler en véhicule hors route, la Sûreté du Québec invite le public à visiter les sites Internet suivants : soit Transports Canada au : https://tc.canada.ca/sites/default/files/migrated/tp_511f.pdf, la Fédération québécoise des

clubs quads (FQCQ) au : www.fqcq.qc.ca ou le site de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) au : www.saaq.gouv.qc.ca.

Cet été, planifiez vos activités en toute sûreté!

---

5 - Plus de 113 M$ pour verdir les municipalités

Crédit photo: Cent degrés

Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) lance l'appel à projets d'OASIS, un programme qui offre un soutien financier aux organismes municipaux et aux communautés autochtones afin de les aider à se protéger contre les effets négatifs des changements climatiques.

Doté d'un budget de 113,6 M$, le programme soutiendra des projets de verdissement, lesquels permettent de réduire, plus particulièrement, les impacts des vagues de chaleur et des pluies torrentielles, deux phénomènes météorologiques qui prennent de plus en plus d'ampleur à cause du bouleversement du climat.

Le programme OASIS comporte trois volets :

- Le volet 1, qui offre un soutien à la planification d'actions de verdissement;
- Le volet 2, qui permet la mise en œuvre de projets de verdissement;
- Le volet 3, qui permet l'entretien et la pérennisation d'infrastructures vertes.

Les organisations municipales et les communautés autochtones intéressées à se prévaloir de cette aide financière peuvent donc déposer une demande de financement sur le site du MELCC. Le programme est ouvert jusqu'au 31 mars 2025 ou jusqu'à épuisement des fonds. Les projets sélectionnés devront être réalisés au plus tard le 31 octobre 2027.

Le Québec n'est pas épargné par les impacts des changements climatiques. Les événements climatiques extrêmes sont de plus en plus fréquents et intenses, ce qui cause divers problèmes à la population. Les infrastructures vertes, comme les espaces verts, les

jardins pluviaux, les rues vertes piétonnes ou encore les toits verts, peuvent atténuer différentes problématiques environnementales. En effet, ces installations peuvent contribuer à réduire, entre autres, la présence d'îlots de chaleur, la pollution aérienne, l'érosion des sols et la dégradation de la qualité de l'eau, tout en améliorant la qualité de vie des citoyennes et des citoyens. Le programme vise donc à soutenir l'essor de ces installations afin d'augmenter la résilience des communautés québécoises face aux impacts négatifs des changements climatiques.

Pour en savoir davantage sur le programme OASIS : www.environnement.gouv.qc.ca/programmes/oasis.

---

6 - Appel à candidatures - Prix Rues principales 2022

Chaque année, Rues principales organise un colloque annuel au cours duquel sont remis des prix à des milieux qui se sont démarqués dans la dynamisation de leur cœur de collectivités.

Auparavant réservés aux membres du réseau, ces prix sont maintenant ouverts à tous.

La 35e édition du colloque aura lieu le 19 octobre prochain, au Château Laurier, à Québec, ayant pour thématique **« *Nouvelles voies : de l'audace pour nos rues principales* ».**

Quatre catégories de prix sur lesquelles postuler :

Instauré en 1988, le **Prix d'excellence** salue les réalisations et les résultats exemplaires obtenus par une Ville qui s'est illustrée pour des projets de développement commercial, d'aménagement et de design, de mobilisation et d'organisation du milieu et de marketing du territoire.

Le **Prix vitalité commerciale** met en valeur des initiatives de planification d'offres commerciales en centralité qui peuvent être de proximité, durable, innovante et qui soutiennent les producteurs locaux. Le prix souligne aussi les réalisations et différents programmes visant à attirer et soutenir de jeunes entrepreneurs créatifs. Exemples de projets éligibles : pépinières d'entreprises, espaces et services mutualisés, halle gourmande, boutiques éphémères, etc.

Le **Prix aménagement de l'espace public** félicite les réalisations qui contribuent à créer une ambiance positive dans une centralité en préservant le patrimoine, en aménageant des lieux de convivialité qui se démarquent ou en donnant une seconde vie à des lieux abandonnés. Exemples de projets éligibles : art public, mobilier urbain, projets d'illumination, signalétique urbaine, place publique permanentes et éphémères.

Le **Prix identité et attractivité territoriale** récompense des initiatives qui nourrissent une réflexion collective autour de la personnalité identitaire territoriale de façon à créer un sentiment de fierté et d'appartenance au sein de la communauté, tout en rendant le territoire davantage attractif. Des exemples de projets éligibles peuvent être une campagne de marketing territorial, un festival distinctif, un modèle de gouvernance innovant et même un projet qui contribue significativement au sentiment d'appartenance d'un milieu…

Pourquoi déposer votre candidature?

En postulant à l'un ou plusieurs de ces prix, votre milieu a la chance d'être reconnu dans l'écosystème des villes du Québec comme chef de file dans la dynamisation des cœurs de collectivités. L'obtention d'un prix Rues principales est une façon concrète de souligner l'élan novateur de vos projets qui contribuent à la notoriété et à la crédibilité de votre

collectivité. Qui plus est, ce processus permet de valoriser la mobilisation de vos citoyens et de développer une fierté communautaire.

Comment déposer votre candidature?

Pour connaître toutes les modalités de l'appel à talent, les collectivités doivent aller sur le site de Rues Principales pour prendre connaissance du fonctionnement des prix : https://www.ruesprincipales.org/colloque-2022.

Seulement les candidats ayant rempli un dossier de candidature complet seront éligibles.

---

7 - Prolongation du programme d'aide pour la mérule

Le gouvernement du Québec, par l'entremise de la Société d'habitation du Québec (SHQ), offre, pour une année supplémentaire, un programme d'aide financière visant à soutenir les propriétaires-occupants aux prises avec la mérule.

L'objectif de ce programme est de réduire le fardeau financier des propriétaires-occupants dont la résidence principale est contaminée par la en couvrant une partie des coûts liés aux travaux de décontamination et réhabilitation ou de démolition et reconstruction.

Faits saillants :

- Le Programme d'intervention résidentielle - mérule est offert jusqu'au 31 mars 2023.
- L'aide financière couvre 75 % du coût reconnu des travaux, jusqu'à concurrence de :
  - 90 000 $ par bâtiment admissible dans le cas d'une décontamination-réhabilitation;
  - 150 000 $ par bâtiment admissible dans le cas d'une démolition-reconstruction lors d'une perte totale.

Pour en savoir plus et faire une demande d'aide financière, visitez le site Web de la SHQ.

Crédit photo: Association des consommateurs pour la qualité dans la construction

---

8 - Séance du conseil du 13 juillet 2022

Aménagement du territoire

Conformité des règlements d'urbanisme des municipalités

Le conseil a approuvé le « Règlement 195-2022. Neuvième amendement modifiant le règlement de zonage numéro 129-2017 » et a autorisé l'émission du certificat de conformité à la Municipalité de Maskinongé.

Le conseil a approuvé le « Règlement 196-2022. Dixième amendement modifiant le règlement de zonage numéro 129-2017 » et a autorisé l'émission du certificat de conformité à la Municipalité de Maskinongé.

Le conseil a approuvé le Règlement 452-22 modifiant le règlement de zonage 385 afin de créer la zone 104RB et a autorisé l'émission du certificat de conformité à la Municipalité de Sainte-Ursule.

Le conseil a approuvé le Règlement 261-2022 modifiant le règlement 133-2004 relatif au règlement de zonage de la municipalité et a autorisé l'émission du certificat de conformité à la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand.

Le conseil a approuvé le Règlement 541 modifiant le règlement de zonage 337 et le règlement de lotissement 338 afin d'intégrer certaines dispositions relatives à l'aménagement des terrains et a autorisé l'émission du certificat de conformité à la Municipalité de Saint-Boniface.

Développement économique et du territoire

Stratégie d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre

Le conseil a autorisé le préfet, M. Jean-Yves St-Arnaud et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Pascale Plante, à signer, pour et au nom de la MRC de Maskinongé, tout document relatif à la convention de l'aide financière se rapportant à la demande de financement adressée au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (Programme d'appui aux collectivités).

Politique de soutien aux projets structurants

Dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants (PSPS), la MRC de Maskinongé verse une aide financière aux municipalités ou organismes municipaux qui souhaitent réaliser des projets ayant pour effet de contribuer de façon significative à améliorer la qualité de vie des citoyens de la région.

Municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé
Réfection du terrain de balle
Somme allouée 13 387 $ sur un coût total de 21 312,47 $

Municipalité de Saint-Léon-le-Grand
Bonification du parc du centre des loisirs

Somme allouée 5 299,98 $ sur un coût total de 27 880,06 $

Évaluation foncière

Mandat pour appel d'offres

Le conseil de la MRC de Maskinongé a autorisé la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à l’appel d’offres et aux publications requises pour le contrat de services professionnels en évaluation foncière et a accepté que monsieur Pierre Godin soit mandaté pour préparer le cahier des charges pour ledit contrat, incluant tout le processus de soumission jusqu’au rapport d’ouverture des soumissions.

Service technique

Gestionnaire régional des cours d'eau

Le conseil a accepté la demande d'entretien du cours d'eau Béland-Descôteaux dans la Municipalité de Saint-Paulin.

Le conseil a accepté la recommandation du gestionnaire régional des cours d'eau et a autorisé la fermeture du dossier de remise en état de la branche 4 de la rivière Saint-Louis dans la Municipalité de Saint-Paulin.

Le conseil a pris acte du dépôt du rapport concernant la détermination du statut d'un lit d'écoulement dans la Municipalité d'Yamachiche.

Aspect du lit d’écoulement entre les lots 1 775 347 et 1 776 312.

Le conseil a accepté de nommer Maxime Côté, directeur de l'urbanisme, personne désignée au niveau local pour la gestion des cours d'eau dans la Municipalité de Saint-Boniface.

Ressources humaines

Embauche

Le conseil a entériné l'embauche de Charline Gauthier au poste d'agente de développement en patrimoine immobilier. Celle-ci entrera en poste en janvier 2023.

Sécurité incendie

Le conseil a adopté le rapport d’activités 2021, correspondant à l’an 3 du schéma de couverture de risques incendie de la MRC de Maskinongé, déposé par le gestionnaire en sécurité incendie, monsieur Mario Ducharme.

Demandes d'appui

Le conseil a manifesté son appui pour le retour des stations d'arrêts d'autobus de Keolis-Canada sur le territoire de la MRC.

Le conseil a appuyé la MRC de l'Érable dans sa demande au gouvernement du Québec de revoir la fiscalité municipale afin de trouver des solutions novatrices pour mieux financer les municipalités et qu’elles puissent être plus autonomes. La MRC de l'Érable demande également au gouvernement provincial de décentraliser certains pouvoirs de la CPTAQ afin d’offrir aux MRC la possibilité d’exclure un lot de la zone agricole.

Le conseil a appuyé la MRC de Coaticook dans sa demande au gouvernement du Québec de modifier les articles 59 et 62.6 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités*

agricoles.

Félicitations et remerciements

Le conseil félicite la Distillerie Mariana pour le prestigieux prix *Best of Class* reçu lors de la San Francisco World Spirits Competition et qui couronne le Morbleu comme meilleur rhum épicé au monde.

Crédit photo: Distillerie Mariana

Le conseil félicite monsieur Gilbert Guérin de Saint-Élie-de-Caxton, lauréat du Prix Espace MUNI 2022 dans la catégorie «Leader engagé».

Le conseil félicite la Bibliothèque de Sainte-Angèle-de-Prémont son Prix Distinction dans la catégorie Réalisation 2022 du Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie pour le projet Au-delà des mots.

Affaires nouvelles

Le conseil de la MRC a pris acte de la demande de la Municipalité de Saint-Justin de déposer une demande de révision du Plan d'intervention en infrastructures routières locales au ministère des Transports du Québec.

Le conseil a autorisé la demande d'aide financière déposée par la MRC dans le cadre du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) afin d'entretenir la Route Verte.

---

9 - Dans les médias

Coup de pouce de 400 000$ pour le transport rural dans Maskinongé
La mobilité rurale reçoit un coup de vent dans le dos, alors que Québec allonge plus de 400 000$ pour le transport collectif dans la MRC de Maskinongé, par le biais du Fonds québécois d'initiatives sociales. Lire l'article>>

Deux nouvelles bornes électriques à Louiseville
La Ville de Louiseville est sur le point de se doter de deux nouvelles bornes électriques pour les voitures hybrides. Il s'agit d'un projet mené par Hydro Québec, qui vise à installer 4500 de ces bornes à travers le Québec. Lire l'article>>

Une planification stratégique déterminante pour le PDAAM
Après plusieurs mois de préparation, les partenaires du développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Mauricie (PDAAM) ont dévoilé leur nouvelle planification stratégique à la Centrale Agroa Desjardins, à Louiseville. Lire l'article>>

Jean-Yves St-Arnaud, Préfet de la MRC de Maskinongé, Simon Allaire, député de Maskinongé, Andréanne Renaud, coordonnatrice au PDAAM et Larry Bernier, maire de Lac-Édouard et président du PDAAM, étaient réunis à la Centrale Agroa Desjardins pour en dévoiler la planification stratégique.
Crédit photo : L'Écho de Maskinongé - Daniel Birru

Saint-Étienne-des-Grès veut capturer les moments spéciaux
La municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a dévoilé le lundi 20 juin la programmation de ses activités pour la saison estivale. Lire l'article>>

Un bel été culturel en vue à Saint-Élie de Caxton
La Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton a fait l'annonce de sa programmation pour l'événement Les Jeudi 5 à 7 qui se déroulera, comme son nom l'indique, à tous les jeudis, de 5h à 7h, au Garage de la Culture. Lire l'article>>

MRC de Maskinongé: Berthiaume est le nouveau coordonnateur économique
La coordination du Service de développement économique et du territoire de la MRC de Maskinongé est maintenant l'affaire de Serge Berthiaume. Lire l'article>>

CPE à Saint-Élie: Carmel La Sauterelle a fait une demande de projet
Le centre de la petite enfance (CPE) Carmel La Sauterelle, déjà installé à Saint-Étienne-des-Grès, a pris le flambeau pour la demande de projet des 29 places en CPE que Saint-Élie-de-Caxton convoite depuis plusieurs mois. Lire l'article>>

Construction en zone agricole : la MRC de Maskinongé soumettra ses propositions
Dossier du manque d'espace dans les municipalités: le préfet de la MRC de Maskinongé soumettra à la fin de l'été une proposition à la Commission de Protection du territoire agricole du Québec. Lire l'article>>

Un bilan positif et rempli de défi pour le CJE de Maskinongé
L'assemblée générale annuelle du Carrefour jeunesse-emploi MRC de Maskinongé avait lieu le 20 juin dernier. Les membres du conseil d'administration et l'équipe de travail, ainsi que divers partenaires, ont participé à cette rencontre annuelle qui a permis de présenter les faits saillants de l'année 2021-2022 et les actions à venir en 2022-2023. Lire l'article>>

Les membres du CA du CJE de Maskinongé: Marc H. Plante, Charles Turner, secrétaire-trésorier, Mélissa Ladouceur, vice-présidente, Ménaïk Bleau, présidente, ainsi qu'Audrey Pichette et François-Eugène Lessard.
Crédit photo: CJE

Un nouveau service de premiers répondants à Saint-Alexis
Le service de pompiers de Saint-Alexis-des-Monts travaille activement pour mettre au point un service de premiers répondants dans la municipalité. Lire l'article>>

Un décor terminé au skatepark de Louiseville
C'est au skatepark de Louiseville que la ville a dévoilé, le 30 juin dernier, l'œuvre réalisée par Lorie Guimond, élève de l'École secondaire l'Escale. Âgée de 14 ans, Lorie a remporté le concours de dessin organisé par l'administration municipale, au printemps dernier, et c'est son œuvre qui sera désormais exposée dans le parc. Lire l'article>>

Marie-Jeanne Descote, artiste, Yvon Deshaies, maire de Louiseville, Lorie Guimond, gagnante et Jean-Yves St-Arnaud, préfet de la MRC de Maskinongé.
Crédit photo: L'Écho de Maskinongé - Daniel Birru

Nouvelle saison et nouveau porteur de projet pour Maski Récolte
Maski Récolte doit entamer prochainement sa cinquième saison. L'initiative conserve sa mission de faciliter la récolte et la transformation des surplus de fruits et légumes d'entreprises maraîchères, de potagers privés et d'arbres fruitiers dans la MRC de Maskinongé. Lire l'article>>

Le garage municipal voit le jour à Saint-Justin
La Municipalité de Saint-Justin a procédé à la première pelletée de terre de son nouveau garage municipal, situé tout près de l'hôtel de ville. Pour la conseillère municipale et mairesse suppléante, Danielle Baron, il s'agissait de la concrétisation d'un projet important pour la municipalité, qui était attendu par plusieurs. Lire l'article>>

Yamachiche se joint au mouvement contre le projet de loi 103
Dossier du manque d'espace dans les municipalités: le maire de Yamachiche se joint aux autres maires de la région, se montre impatient et attend lui aussi des résultats. Lire l'article>>

Saint-Édouard a maintenant son parc de planche à roulettes
Grâce à des contributions financières de deux partenaires majeurs, Saint-Édouard-de-Maskinongé dispose maintenant d'un tout nouveau parc de planche à roulettes, plus communément appelé *skate park*. Lire l'article>>

Le parc de planches à roulettes a été inauguré par le préfet de la MRC de Maskinongé, Jean-Yves St-Arnaud, la mairesse Johanne Champagne et la présidente de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie, Martine Fortin.
Crédit photo: L'Écho de Maskinongé - Bernard Lepage

La crise du logement s'accentue dans Maskinongé
La situation entourant la crise du logement continue de sévir partout au Québec, et la MRC de Maskinongé n'en fait pas exception. Lire l'article>>

Des bacs bruns pour le compostage dans la MRC de Maskinongé
Conformément aux exigences gouvernementales, la MRC de Maskinongé effectuera, à compter de 2023, une collecte des matières compostables sur l'ensemble de son territoire. Lire l'article>>

Le bulletin MRC en bref est produit par le Service des communications de la MRC de Maskinongé.

Pour plus d'information : communication@mrc-maskinonge.qc.ca

MRC de Maskinongé
651, boulevard Saint-Laurent Est
Louiseville (Québec) J5V 1J1
819 228-9461
www.mrc-maskinonge.qc.ca